Lors du débat qui a eu lieu ces derniers jours sur la vaccination et les dispositions contraignantes, deux notions ont guidé les positions exprimées par le groupe socialiste du Sénat, auquel j'appartiens :

- La responsabilité, d'abord. Le sens de la responsabilité nous a conduits à défendre la vaccination la plus large possible du maximum de nos concitoyens – et même de tous les Français. C'est en effet le seul moyen de lutter effectivement contre la pandémie et d'atteindre l'immunité collective.

- Le respect des libertés, ensuite. Durant cette période où cette immunité collective n'est pas atteinte, s'il est justifié de mettre en œuvre des dispositions contraignantes, celles-ci doivent se limiter aux mesures indispensables et pour un temps limité. C'est le sens des amendements que nous avons déposés et soutenus. Nous récusons une société dans laquelle la moitié des citoyens seraient appelés à contrôler l'autre moitié, et inversement !

Jean-Pierre Sueur

Phoca PDF